

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Date d'impression: 25.02.2023

Code du produit: BO5209394

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Colle UV B 682-T

Autres désignations commerciales

BO 5209393 UV-adhésive B 682-T, 20 g bottle
 BO 5209394 UV-adhésive B 682-T, 100 g bottle
 BO 5209395 UV-adhésive B 682-T, 250 g bottle
 BO 5209349 UV adhésive B 682-T, 20 kg, (4 containers of 5 kg each)

UV Adhesive B 682-T is part of
 BO 5500304 Professional kit f. UV bonding with UV lamp 52 094 75 110V UVA Star "light" 570 mm

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

adhésifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	02129 5568-0	Téléfax: 02129 5568 282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Uwe Adler	Téléphone: 02129 5568 276
e-mail:	uwe.adler@bohle.de	
Service responsable:	Chemie	

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger:

Xi - Irritant; N - Dangereux pour l'environnement



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
 acide acrylique

Phrases R

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394

Page 2 de 8

Phrases S

- 24 Éviter le contact avec la peau.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 37 Porter des gants appropriés.
 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Résine(s) Méthacrylate/Acrylate.

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
227-561-6	Isobornylacrylate	25-50 %
5888-33-5	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R43-36/37/38-51-53 Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411	
212-782-2	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	10-30 %
868-77-9	Xi - Irritant R36/38-43	
607-124-00-X	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H319 H315 H317	
201-177-9	acide acrylique	<5 %
79-10-7	C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R10-20/21/22-35-50	
607-061-00-8	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Aquatic Acute 1; H226 H332 H312 H302 H314 H400	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Après contact avec la peauLaver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394

Page 3 de 8

Moyen d'extinction approprié

eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Assurer une ventilation adéquate.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par contact avec la peau. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
79-10-7	Acide acrylique	2	6		VME (8 h)	
		10	30		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394

Page 4 de 8

Contrôle de l'exposition professionnelle

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques
Type de Filtre recommandé: A2

Protection des mains

gants résistants aux solvants
L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	clair	
Odeur:	caractéristique	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):		5
Modification d'état		
Point d'éclair:		97 °C
Dangers d'explosion		
Aucun(e).		
Densité (à 20 °C):		1,0 g/cm ³
Hydrosolubilité:		pratiquement insoluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)		800 mPa·s
Teneur en solvant:		0,0%

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.5. Matières incompatibles

oxydants, amines, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394

Page 5 de 8

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle				
	par voie orale	DL50	5050 mg/kg	Rat	
79-10-7	acide acrylique				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 192	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	> 290	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	3,6 mg/l	Rat	
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau. Irritation sévère des yeux.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	227 mg/l	96	Pimephales promelas	
79-10-7	acide acrylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	27 mg/l	96	Onchorhynchus mykiss	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	95 mg/l	48	Daphnia magna	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	0,47
79-10-7	acide acrylique	0,35

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394


Page 6 de 8

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: 3082
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornylacrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 9




Code de classement: M6
 Quantité limitée (LQ): LQ7
 N° danger: 90
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Dispositions spéciales: 274 335 601
 E1
 3

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: 3082
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornylacrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 9



Code de classement: M6
 Quantité limitée (LQ): LQ7

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Dispositions spéciales: 274 - 601
 E1

Transport maritime (IMDG)


Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T


Code du produit: BO5209394

Page 7 de 8

14.1. Numéro ONU:	3082
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Isobornylacrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
	
Marine polluant:	•
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-A, S-F

Autres informations utiles (Transport maritime)
Dispositions spéciales: 274, 909, 944
E1

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	3082
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Isobornylacrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	914
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	914
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L

Autres informations utiles (Transport aérien)
E1
Y914
Dispositions spéciales: A97 A158

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

10	Inflammable.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
35	Provoque des graves brûlures.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Colle UV B 682-T

Code du produit: BO5209394

Page 8 de 8

36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)